

Référentiel du brevet d'initiateur alpinisme

- saison 2022/2023 -

La formation des cadres en alpinisme dans le nouveau cursus

Un seul brevet : le Brevet d'Initiateur Alpinisme

complété par des qualifications (grande voie trad, cascade de glace...)

Disparition des formations UV1 et UV2 TM depuis 2022 et Terrain d'Aventure en 2023.

Maintien des recyclages et des stages d'initiateurs cascade de glace en pour la saison 2022/2023

LA FORMATION AU BREVET D'INITIATEUR ALPINISME

⇒ CURSUS ET DURÉE DE FORMATION

La formation se fait en 3 étapes :

1. **Formation initiateur** formation initiale : stage de 5 jours ;
2. **Formation pratique** stage en immersion : sur 3 ans maximum (statut d'*initiateur-stagiaire*) ;
3. **Certification initiateur** : stage de 3 jours.

⇒ PUBLIC CONCERNÉ - COMPÉTENCES REQUISES

Peut entrer en formation initiale, tout adhérent autonome dans sa pratique personnelle dans l'activité, ayant le niveau **Pratiquant PERFECTIONNÉ en Alpinisme** et qui souhaite, avec l'appui d'un club, encadrer et transmettre ses compétences.

Le candidat à l'initiateur doit choisir un **référént** qui accompagnera sa formation. Ce référént peut être dans le club d'appartenance du candidat ou dans un autre. Le référént suit la progression de l'*initiateur-stagiaire* et son implication associative tout au long de sa formation. En cas de changement de club un nouveau référént sera choisi pour suivre la formation pratique.

Les attestations **PSC1** et **UFCA** peuvent être acquises après la formation INITIATEUR mais :

- **PSC1** et choix d'un **référént** obligatoire pour entrer en formation pratique.
- **UFCA** indispensable pour la certification du brevet.

Dispositions transitoires 2023 : peuvent être acceptés en formation initiateur des candidats ayant validé l'**UV1 TM** ou les **3 UF** du livret (neige, glacier, terrain montagne) + **liste de courses** niveau **PERFECTIONNÉ**. Dans ce cas, ils doivent avoir validé le **Perfectionnement Neige et Avalanches (NA2)** **avant d'entrer en formation d'initiateur**. Le **Perfectionnement Cartographie et Orientation (CO2)** est conseillé avant la formation.

⇒ ORGANISATION ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

La formation initiale et la certification sont encadrées par une équipe pédagogique composée d'un instructeur et d'un guide professionnel (l'équipe peut être complétée par un instructeur stagiaire). Il n'y a pas nécessité d'une continuité de l'équipe pédagogique entre la formation initiale et la certification. Le candidat est libre de choisir le stage qui lui convient le mieux en fonction des dates et des lieux proposés.

Le nombre de stagiaires est déterminé par le contenu pédagogique, la participation éventuelle de pratiquants débutants (cobayes) et un coût de formation adéquat. Une configuration optimale serait de 6 à 8 stagiaires initiateurs; au-delà, la réalisation pédagogique de l'action est difficilement envisageable.

⇒ DÉCLARATION - DÉMARCHES ADMINISTRATIVES - PRÉPARATION - BILAN

Pour la formation initiale ou la certification :

- Prévoir la formation dans le plan de formation du comité territorial avec le Délégué Technique Territorial de son territoire, sa région ou son département.
- Choisir un guide qui connaît le fonctionnement de la formation à la FFCAM.
- Choisir une date et un lieu
- Établir le budget du stage (coût du guide, hébergement, frais d'encadrement...) en lien et en accord avec le comité territorial (DTT, trésorier...).
- Pour le comité territorial (DTT le cas échéant) : déclaration du stage sur l'extranet fédéral en précisant qui est l'organisateur de formation
- Pour l'instructeur organisateur de formation : déclaration de la formation sur "mon espace licencié" accessible à partir du site www.ffcam.fr.
- Suivre les demandes d'inscription reçues par mail (profils et motivations des demandes)
- Après une première prise de contact avec les candidats, envoyer les documents suivants :
 - Fiche technique de renseignements de la formation (précisions sur le rendez-vous, matériels, objectifs, coût du stage, contact encadrement...)
 - Fiches d'inscription et de validation
 - Liste de courses, encadrements, nom du référent...

Documents à imprimer et à apporter par le candidat le premier jour du stage, s'il souhaite les avoir à la fin :

- Attestation de paiement
- Attestation de suivi stage

Pour la formation initiale uniquement :

- Liens vers la documentation fédérale :
 - ★ [Lettre de la formation Alpinisme](#)
 - ★ [Livret de formation pratique et les annexes 1 à 4](#)
 - ★ [Fiches de compétences](#)
 - ★ Mémento FFCAM (aspects réglementaires)
- Documents pédagogiques et techniques

Pour la certification uniquement :

- Demander les comptes-rendus d'activités de la formation pratique (annexes 1 à 4), dûment remplis et signés par les encadrants d'activités ou de formations.

Préparation : Insister, auprès des candidats, sur le besoin de préparation avant leur présentation à la formation initiale ou la certification : entraînement physique (cardio), niveau d'escalade (couenne, grande voie), révision technique, préparation du matériel...

Bilan : Compte rendu de stage (initiale ou certification) à enregistrer sur l'Extranet.

CONTENU DE LA FORMATION

⇒ FORMATION INITIATEUR ALPINISME - formation initiale

Cette formation a pour objectif l'apprentissage des compétences permettant au futur cadre :

1. D'organiser une activité encadrée
2. D'organiser une formation de pratiquants - niveau INITIÉ

La formation initiale est donc centrée sur deux aspects :

1. **Un volet conduite de groupe** (encadrement d'activités dans le club) ;
2. **Un volet pédagogique** (formateur de pratiquants).

Quelques rappels techniques pourront être faits mais toutes ces techniques sont censées être acquises en club au niveau **Pratiquant PERFECTIONNÉ en Alpinisme** :

- Utilisation de la corde
- Progression sur tous les terrains : rocher, neige, glacier, arête, mixte facile
- Forme physique, endurance, résistance : entraînement, dénivelé, altitude...
- Prévention, sécurité, secours

C'est l'un des changements importants de ce nouveau cursus et il faut bien l'avoir en tête, le niveau Pratiquant Perfectionné en Alpinisme est la base de tout ce qui suit.

Les grands thèmes de la formation initiateur alpinisme

Qu'est-ce que l'on voudrait que les stagiaires retiennent à la fin du stage, avec quels outils ?

1. L'INITIATEUR EST UN FORMATEUR ET UN ENCADRANT

Organisation de sorties et animation d'ateliers

- Organisation et préparation (courses, topos, conditions...)
- Connaissance du milieu montagnard (climat, évolution récente, météo...)
- Définition des objectifs
- Développement des moyens mis en œuvre, construction de séance
- Observation, évaluation, réajustement
- Qualités personnelles (animateur, exemplarité, charisme...)

2. L'INITIATEUR DOIT GÉRER UN GROUPE (facteurs humains, gestion des risques)

- Fiche d'aide à la décision (= savoir décider)
- Réagir, adapter, renoncer
- Comportement (psychologie, ego, humilité...)
- Formation personnelle (ouverture d'esprit, curiosité, évolution technique...)

3. L'INITIATEUR DOIT TRANSMETTRE CERTAINES VALEURS

- Vie associative et fédérale, connaissances, engagement bénévole (thème 4 des fiches)
- Culture de la montagne (histoire, évolutions, passion...)
- Préservation et protection de la montagne

Le déroulement de la formation

1. ÉVALUATION TECHNIQUE (compétences acquises)

Après un tour de table et une présentation de la formation, évaluer le niveau des candidats en réalisant un petit enchaînement de longueurs ou une arête, avant de monter en refuge, la cas échéant.

2. ATELIERS (groupes de compétences INITIÉ)

Objectifs : la formation porte sur l'organisation et le contenu des ateliers d'enseignement des techniques de progression et d'assurage sur chaque type de terrain. Les stagiaires se répartissent entre eux les exercices à réaliser. Ils choisissent les sites d'exercice et organisent les exercices pratiques.

L'équipe pédagogique assure le suivi, corrige et conseille. Elle transmet l'essentiel des connaissances et des compétences que le débutant doit acquérir pour pouvoir s'engager et réussir une course. On demandera aux stagiaires de présenter et de justifier les différentes méthodes envisageables.

Les ateliers sont en lien avec les fiches de compétences du pratiquant alpinisme niveau INITIÉ.

Ces ateliers correspondent aux groupes de compétences suivants :

- Techniques de corde
- Progression en rocher
- Progression en neige et glace
- Progression sur glacier enneigé

Outil pédagogique : toutes les phases de construction, réalisation et bilan des ateliers s'appuieront sur l'**annexe 4 du livret de formation pratique en immersion**. L'équipe pédagogique précisera en amont l'utilisation de ce support et les moyens associés à chacune des étapes de la réalisation de l'atelier.

3. ENCADREMENT DE GROUPE (courses de niveau PD/AD)

Objectifs : construire un projet d'encadrement d'une course la plus complète possible (diversité de terrains), adapter la réalisation et réaliser le bilan :

- Minimum 2 courses sur les 5 jours
- Choisir des courses relativement courtes pour prendre le temps de soulever les problématiques (itinéraire, conditions, observations, intérêts, risques éventuels...)

Outil pédagogique : toutes les phases de construction, réalisation et bilan des courses réalisées s'appuieront sur l'**annexe 3 du livret de formation pratique en immersion**. L'équipe pédagogique précisera en amont l'utilisation de ce support et les moyens associés à chacune des étapes de la réalisation du projet.

Déroulé : les stagiaires choisissent les courses à réaliser, assurent la préparation et l'organisation de la course en groupe et la conduisent en se positionnant en formateur.

A tour de rôle ils présentent leur analyse des options d'itinéraire et des risques encourus, l'adaptation des techniques de progression et des méthodes d'assurage (notamment assurage en mouvement) selon les conditions rencontrées en montée et en descente et, éventuellement, en cherchant des solutions selon les événements que les encadrants peuvent suggérer (incapacités de participants, éventuels incidents, réchappe...).

4. LES ÉCHANGES (briefings, débriefings, questions, réflexions)

- Organiser à la fin de chaque étape de la formation (atelier ou course) un **débriefing collectif** dans lequel les stagiaires font part de leur ressenti, positif ou négatif, de ce qu'ils ont pu acquérir ou de ce qu'il leur manque. L'équipe pédagogique s'exprime également et fait un bilan de l'étape.
- Un débriefing individuel peut avoir lieu à mi-parcours de la formation si besoin, notamment en cas de situation pouvant mener à un refus de la validation de la formation pour un candidat.
- Le dernier jour, l'équipe pédagogique organise un **bilan individuel** avec chaque stagiaire et dresse un bilan de la formation et des points à travailler pour la suite de la formation.

Il est indispensable de ne pas valider les candidats qui :

- soit ne disposent pas des compétences nécessaires (niveau technique, niveau de pratique, sécurité dans la pratique) ;
- soit qui ne répondent pas aux critères de validation d'un *initiateur-stagiaire* sur les aspects formation (ateliers) et encadrement (courses) ;
- soit encore des candidats qui se révèlent avoir des difficultés de comportement ou de relation avec un groupe.

Les candidats validés vont encadrer en club, il ne faut pas hésiter à demander à ceux sur lesquels il y aurait des doutes, de renforcer leurs compétences et leur expérience personnelle afin de se représenter en formation initiale. C'est une discussion à avoir avec le guide et une décision importante à prendre.

La validation du statut d'*initiateur-stagiaire* n'est pas automatique !

Important : détecter au plus vite les candidats ne répondant pas aux critères présentés ci-dessus, afin d'organiser un entretien individuel pour leur préciser les éléments de vigilance de la part de l'équipe pédagogique et les voies d'amélioration possibles pour la suite de la formation initiale, si cela est possible.

⇒ FORMATION PRATIQUE - stage en immersion

Le candidat devient initiateur-stagiaire.

Il participe à des activités et des formations en co-encadrement ou en encadrement autonome : 6 jours minimum.

1. **Organiser une activité** : minimum 2 jours de course
2. **Organiser une formation de pratiquants** : minimum 2 jours de formation

Voir la description complète dans le [Livret de formation pratique](#).

Les initiateurs-stagiaires n'auront accès aux outils de validation des compétences des pratiquants mis en place par la fédération qu'après la certification, une fois que leur formation sera terminée, et qu'ils seront initiateur breveté.

⇒ CERTIFICATION INITIATEUR ALPINISME

Cette dernière étape consiste à vérifier que chaque initiateur-stagiaire a bien acquis les compétences nécessaires pour devenir initiateur :

1. **Encadrement et conduite de groupe**
2. **Formation des pratiquants** - niveau INITIÉ

Lors de cette session de certification, l'initiateur-stagiaire dressera le bilan de sa formation pratique, puis sera évalué afin de valider son brevet final.

Cette certification donne lieu à une validation terminale de la formation d'initiateur en alpinisme.

Elle peut, quand cela est possible, avoir lieu sous forme de mises en situation avec un public de pratiquants débutants (cobayes).

Modalité d'inscription en certification : Le candidat à la certification adresse à l'instructeur organisateur, les comptes rendus de sa formation pratique, annexes 1 à 4, incluant les avis des encadrants d'activités ou de formations. L'instructeur prend en compte la conformité de ces documents et valide l'inscription du candidat en certification.

La certification se déroule en deux étapes :

1) BILAN DE FORMATION

Chaque *initiateur-stagiaire* présente devant l'équipe pédagogique et les autres stagiaires, le bilan de sa formation pratique, ses perspectives d'investissement dans son club, ainsi que les actions détaillées dans les annexes 3 et 4 (encadrement d'activité et de formation).

A la suite des bilans de formation exposés par les *initiateurs-stagiaires*, l'équipe pédagogique propose aux stagiaires de se répartir l'organisation de l'un des 5 ateliers (techniques de cordes, progression rocher, neige, glace ou glacier) et d'encadrer d'une course d'initiation (PD/AD, de faible amplitude). Ces propositions sont faites en fonction du lieu où se déroule la certification et des conditions sur le terrain.

2) ENCADREMENT D'ATELIERS ET DE COURSES

MISE EN PLACE ET RÉALISATION D'UN ATELIER :

Par groupes de deux, les stagiaires vont concevoir, mettre en place et réaliser un des ateliers.

Les stagiaires seront évalués sur différents critères :

- Choix du lieu (sécurité et pertinence)
- Pédagogie mise en place (objectifs, déroulé, contenu, ludicité...)
- Clarté et précision dans la communication et l'animation de l'atelier
- Attention portée aux participants
- Qualité de l'évaluation des participants

Toutes les phases de construction, de réalisation et de bilan des ateliers devront s'appuyer sur l'**annexe 4 du livret de formation pratique** en immersion que le stagiaire doit maîtriser à ce stade de la formation.

ORGANISATION ET CONDUITE D'UNE COURSE :

Répartition en 2 groupes, chacun dans une course avec un cadre du stage. La conduite de la course est prise en charge par deux stagiaires pour l'ascension et deux autres à la descente.

Chacun des stagiaires devra se retrouver dans une situation de leader à un moment de la course, afin de mettre en avant ses compétences d'encadrement .

Les stagiaires seront évalués sur différents critères :

- Choix de la course et préparation
- Sécurité
- Réalisation et adaptation de la course (itinéraire, timing, pédagogie...)
- Communication avec ses participants
- Briefing/debriefing

Toutes les phases de construction, de réalisation et de bilan de la course en encadrement devront s'appuyer sur l'**annexe 3 du livret de formation pratique** en immersion que le stagiaire doit maîtriser à ce stade de la formation

3) VALIDATION DE LA CERTIFICATION

- **L'instructeur et le guide valident ou non la certification.**

Les candidats non validés recevront des consignes de la part de l'équipe pédagogique afin de monter en compétences dans la perspective de se représenter et de valider cette certification : expériences complémentaires, compléments techniques, nécessité de plus d'expériences...

*A noter que des candidats en accès direct peuvent également participer à cette certification (encadrants disposant d'une **forte expérience d'encadrement dans un club ayant reçu un accord de la DTN et de la CFA pour rentrer directement en certification - demande auprès du service des activités**). Tous les candidats quel que soit leur accès doivent démontrer qu'ils disposent des mêmes compétences rappelées ci-dessus. Cet accès direct était appelé dans le système de formation précédent « tests d'aptitude ». Il sera mis en place en 2023.*

A ajouter à ce document, quand elles seront définitives, une version A4 texte avec cases à cocher des fiches Pratiquant INITIÉ, PERFECTIONNÉ en alpinisme.